

Liberté Égalité Fraternité

## Soulac-sur-Mer

GIRONDE

# FAIRE PLACE À LA DUNE

Le littoral nord du Médoc est particulièrement menacé par l'érosion marine. À Soulac-sur-Mer, le centre de vacances de la SNCF s'adapte pour proposer une solution durable face au recul du trait de côte et accueillir des enfants en leur faisant découvrir les richesses de ce milieu si fragile.



### LE TERRITOIRE

Le projet se situe sur la commune de Soulac-sur-Mer (2 800 habitants) où la SNCF est propriétaire d'un centre de vacances construit en 1970. Situés en front de mer, les bâtiments du centre accueillent les enfants des salariés de l'entreprise.

PORTEUR DE PROJET SNCF



## LES ENJEUX

Le littoral sableux océanique nord-médocain connaît une dynamique érosive qui entraîne l'un des plus importants reculs du trait de côte en France, estimé en moyenne entre 4 et 8 mètres par an.

Suite aux tempêtes de l'hiver 2013-2014 qui ont provoqué un recul du trait de côte de 30 à 35 mètres par endroit, la Communauté de communes Médoc Atlantique s'est dotée d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière.

Dans ce cadre, plusieurs opérations de recomposition spatiale ont été menées sur le territoire. En 2018, la SNCF a été contrainte de démolir deux de ses bâtiments qui menaçaient de s'effondrer.

Alors que la mer gagne du terrain, l'enjeu est d'imaginer un avenir durable pour ce centre de vacances.



## LES SOLUTIONS

Démolir les trois bâtiments restants et désartificialiser le site

Relocaliser le centre de vacances sur des terrains rétro-littoraux

Renaturer les milieux dunaires dégradés par réensablement et végétalisation

Sensibiliser le grand public et les jeunes générations sur l'importance de la préservation des milieux dunaires



Vue aérienne du trait de côte © DR

## **BÉNÉFICES DU PROJET**

La recomposition spatiale a permis de réduire de 19 % les surfaces artificialisées. Le centre de vacances a par ailleurs conservé son activité sociale tout en réduisant sa vulnérabilité à l'érosion côtière. En plus de la valorisation paysagère, la renaturation vise à améliorer les fonctionnalités protectrices des milieux dunaires.



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE (AGENT)

Par la mise en place de solutions fondées sur la nature en alternance avec des techniques classiques, nous tentons de passer d'un recul moyen de 10 à 2 m par an et ainsi gagner du temps.



#### **SNCF**

Grâce aux travaux de renaturation de la dune et de réaménagement des bâtiments, nous avons pu conserver notre activité sociale à Soulac-sur-Mer, participer à la prise de conscience collective que les phénomènes naturels remettent en cause notre environnement et gagner un peu de temps en espérant limiter les impacts des tempêtes.

# **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

# D'importants délais imposés par les procédures administratives

Malgré le caractère relativement urgent du projet au vu de la vitesse de recul du trait de côte, les formalités administratives habituelles pour la démolition de bâtiments ont été suivies : diagnostics amiante et plomb, études environnementales et techniques, permis de démolir. La découverte de trois espèces végétales protégées au niveau régional a nécessité de réaliser des démarches complémentaires.



#### SNCI

La démolition des trois bâtiments ne s'est faite qu'à l'automne 2023, suite au retard pris avec les diagnostics naturalistes et le dépôt des dossiers. Nous avons été surpris par l'ampleur des démarches administratives.

# Une coordination insuffisante dans la planification

Le manque de cohérence entre les stratégies et les documents de planification sur la politique locale de gestion de la bande côtière a été souligné. Or, une approche globale de la problématique de l'érosion côtière permet une plus grande efficacité et acceptabilité des mesures mises en œuvre.



### **COMMUNE DE SOULAC-SUR-MER (ÉLU)**

Sur le plan de l'urbanisme, des maisons neuves ont pu se construire à 80 m du trait de côte. Signaler le danger en laissant construire à côté est un coup d'épée dans l'eau. Heureusement, une modification du Plan local d'urbanisme, qui prévoit une zone interdite pour les constructions, est en cours.

### **FACTEURS DE RÉUSSITE**

# Des partenariats fructueux

La coopération entre la SNCF et la communauté de communes, compétente sur la prévention de l'érosion côtière et la submersion, a largement contribué à la réalisation du projet. Les connaissances acquises par la SNCF sur la biodiversité pourront être à nouveau exploitées dans la conduite d'autres projets mobilisant des enjeux différents.



Nous avons entamé un partenariat précieux et efficace avec la Communauté de communes Médoc Atlantique afin de répondre à l'appel à projets du ministère. Ce projet nous a fait progresser entre 2018 et 2023 sur les connaissances pour agir.



La SNCF a accepté un projet de réaménagement de son centre adapté aux enjeux de l'évolution du trait de côte. Nous l'avons accompagné et conseillé pour la restauration du milieu dunaire.

### **PERSPECTIVES**

Les travaux de renaturation de la dune et de réaménagement des bâtiments, ont permis de gagner du temps. Cependant, pour répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique sur ces côtes, il sera nécessaire de répliquer ce type de démarche à des échelles spatiales et temporelles plus larges et de mettre l'accent sur la sensibilisation de la population locale.



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ATLANTIQUE (AGENT)

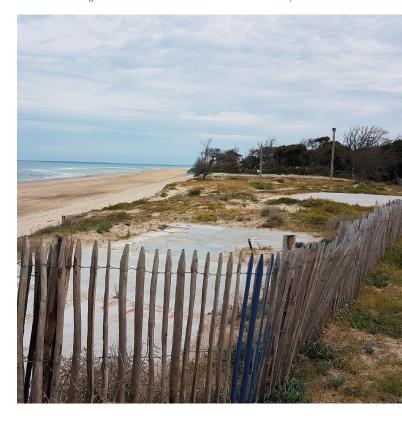
Pour travailler à plus grande échelle, nous avons signé une convention avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, pour réaliser de la veille sur les ventes situées dans une bande de 60 m au-delà du trait de côte. L'objectif est d'acquérir certains biens à risque, de les démolir et d'entreprendre des renaturations. Nous menons également des études sur la seconde ligne, au-delà des 60 m avec cette fois des bâtis habités à l'année. Enfin, nous sommes en cours de création d'une association syndicale autorisée de propriétaires riverains, de sorte que, si quelqu'un vend ou achète un bien dans cette zone, il le fasse en connaissance de cause.



### SNCF

À une autre échelle, le groupe SNCF a initié un comité de pilotage qui étudie la vulnérabilité de ses activités dans le scénario haut à + 4 °C. La volonté est d'inscrire les enjeux d'adaptation au changement climatique de façon transversale.

Cordon dunaire dégradé © Communauté de communes Médoc Atlantique





Vue aérienne du site avant travaux © SYMADREM

### **CALENDRIER**

2020 : constitution du comité de pilotage

Décembre 2021 - juillet 2023 : études de maîtrise d'œuvres, environnementales et réglementaires

Septembre 2023 : début des travaux

Octobre 2023 : désamiantage

Novembre 2023 : démolition des bâtiments

Novembre - décembre 2023 : rechargement en sable et installation des ganivelles

Janvier 2024 : fin des travaux

2024 - 2034 : suivi de l'évolution du site

# CARTE D'IDENTITÉ

# ÉCOSYSTÈMES



# PARTIES PRENANTES ET GOUVERNANCE

Porteur du projet : SNCF

#### Partenaires:

Communauté de communes Médoc Atlantique Office national des forêts

### **FINANCEMENT**

Coût total du projet : 328 000 € État (appel à projets SfN) : 50 %

**SNCF: 50%** 

### RESSOURCES

Stratégie locale de gestion de la bande côtière de Soulac-sur-Mer au Verdon-sur-Mer www.ccmedocatlantique.fr



### RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (ÉLU)

Territoire emblématique de l'exposition du littoral au risque naturel d'érosion marine, le Nord-Médoc a su s'organiser avec l'ensemble des partenaires régionaux et locaux pour planifier une gestion adaptative, équilibrée et innovante. La démolition des bâtiments menacés

à court terme, ainsi que la renaturation dunaire s'inscrivent pleinement dans la continuité des démarches engagées par la Communauté de communes Médoc Atlantique, dans le cadre de la stratégie locale de gestion de la bande côtière.